



Barentin, le 31 janvier 2023

A l'attention de l'ensemble des résidents
76570 LIMESY

Pôle Propreté

Dossier suivi par : Julie AÏCARDO

Responsable du pôle propreté

Tél : 02.32.94.49.06

Courriel : j.aicardo@cc-caux-austreberthe.fr

N/Réf. CB/SB/DDC/JA/LC/2023-067

Objet : dotation d'un conteneur de déchets ménagers recyclables, modification de la fréquence de collecte et attribution d'un composteur individuel

Madame, Monsieur,

Comme vous pouvez le constater depuis quelques années, nous produisons moins de déchets ménagers (-30 kilos/an/habitant entre 2015 et 2020) en partie grâce à un meilleur tri sélectif optimisé notamment depuis l'extension des consignes de tri appliquée par notre syndicat de traitement, le SMEDAR.

Cette réduction des déchets est également liée aux différentes opérations que nous menons depuis, telles que les dotations de composteurs, de poules, de subventions pour l'achat d'un équipement de réduction des végétaux, etc.

Enfin, l'adoption par la collectivité d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés en date du 15 avril 2021 permet dorénavant de nous doter d'une feuille de route avec des objectifs ambitieux pour les années à venir.

Nous pouvons donc nous réjouir de cette réduction des déchets, et à ce titre je me permets de vous féliciter tout simplement parce que « la réduction des déchets » est l'affaire de tous, tant sur le plan économique qu'environnemental.

Cet effort collectif doit être poursuivi. Ainsi, le conseil communautaire a approuvé la mise en œuvre du dispositif cité en objet qui a été décliné de manière opérationnelle en novembre 2021 puis déployé progressivement depuis au sein des communes de Blacqueville, Bouville, Emanville, Goupillières et Sainte-Austreberthe.

Le premier volet de ce dispositif consiste en la conteneurisation pour le tri. Il s'agit de doter chaque foyer d'un conteneur en remplacement des sacs jaunes pour qu'il puisse plus facilement entreposer ses déchets recyclables. Plusieurs expériences au niveau national démontrent que la conteneurisation améliore fortement le geste de tri des usagers.

Par ailleurs, nous avons eu la volonté d'optimiser les fréquences de tournées. Les camions de Caux-Austreberthe réalisent 70.000 km par an alors même qu'il a été constaté que les poubelles présentées étaient à moitié vides chaque semaine. Par conséquent, il a été décidé d'un passage bimensuel pour collecter, c'est-à-dire un passage tous les 15 jours pour les déchets ménagers et les recyclables hors verre.

Pour Limésy, la collecte des déchets ménagers s'effectuera toujours le jeudi, et celle des déchets recyclables le vendredi. Afin de faciliter le repérage dans la semaine de ramassage, les collectes se tiendront toutes les semaines impaires à compter du jeudi 30 mars 2023.

Par conséquent, un conteneur à couvercle jaune adapté à la composition familiale vous sera remis :

Le vendredi 17 mars de 13h à 20h et le samedi 18 mars 2023 de 8h30 à 16h dans la salle communale de Limésy

Ce bac sera rattaché à l'habitation et non nominativement à une personne. Votre présence est impérative pour récupérer votre conteneur car à défaut, vos sacs jaunes ne seront plus ramassés au sol comme actuellement.

En outre, afin de vous donner les moyens de sortir votre bac d'ordures ménagères toutes les deux semaines, un composteur vous sera également offert avec un bio-seau et des consignes adaptées pour réduire la part des déchets (seulement dans le cas où vous n'auriez pas encore été bénéficiaire d'un composteur lors d'opérations menées antérieurement par la collectivité ; à souligner que le taux de couverture est déjà de l'ordre de 70% à Limésy). Lors de cette journée, la société Terraléo se tiendra à votre disposition pour vous apporter tous les conseils nécessaires.

Préalablement à la remise des équipements, nous souhaitons vous convier à une réunion d'informations afin de vous expliciter l'ensemble du processus qui se tiendra le **jeudi 2 mars 2023 à 18h** au sein de la salle communale de Limésy.

Croyez-moi, à court terme, le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères va considérablement augmenter. Certains contribuables de collectivités voisines en subissent déjà les conséquences.

Au sein de Caux-Austreberthe, nous nous efforçons d'anticiper les hausses à venir en adoptant une politique de réduction des déchets, en optimisant les collectes, en ramassant les conteneurs remplis en totalité toutes les deux semaines, plutôt que de ramasser des conteneurs à moitié vides toutes les semaines.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

**P/o le Président
Le Vice-Président à la propreté
Sylvain Bulard**

